

Département du Pas-de-Calais
Arrondissement de Saint-Omer
Canton de LUMBRES
Commune : Escoeuilles

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ESCOEUILLES
Séance du 9 décembre 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le 9 décembre à 19h, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Christian LEROY, Maire.

Sont Présents : MM. Christian LEROY, Maire, MM Hervé SPECQ, 1er adjoint, M. Gérard GILLET 2ème Adjoint, M. Dominique DESCAMPS, 3me adjoint, MM, Xavier BRIOUL, David FAUQUET, HAVART Daniel, Mme Aurore MACQUET, Mme Pascaline BARON et Céline DESOMBRE conseillers municipaux.

Ont donné pouvoirs : Néant

Sont absents : M. David BAYARD

A été désignée secrétaire de Séance : Mme Céline DESOMBRE

Délibération 05122024 : Excédent fonctionnement budget boulangerie vers budget principal

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal, que le budget de la boulangerie fait apparaître un excédent de fonctionnement d'un montant de 23.818,27 €.

Monsieur le Maire propose de transférer cet excédent au budget principal comme suit :

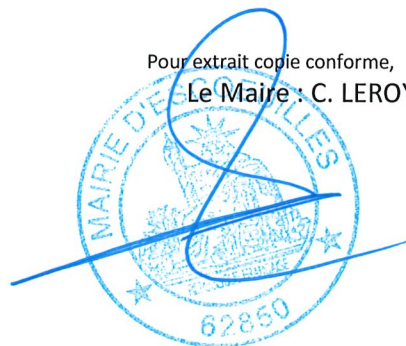
- Dépense budget boulangerie au chapitre 65 – imputation 65822
- Recette budget principal au chapitre 74 – imputation 7474

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **à l'unanimité :**

- AUTORISE : le transfert d'excédent de fonctionnement du budget de la boulangerie vers le budget principal pour un montant de 23.818.72 €

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Ont signé au registre tous les membres présents

Pour extrait copie conforme,
Le Maire : C. LEROY



Accusé de réception en préfecture
062-216203083-20241209-05122024-AI
Date de télétransmission : 17/12/2024
Date de réception préfecture : 17/12/2024